

Nantes, le 5 novembre 2013

ASSEMBLEE GENERALE
DU 21 NOVEMBRE 2013
(de 8 heures 45 à 13 heures)

* * *

CONVOCATION

L'Assemblée Générale statutaire se tiendra le **21 novembre 2013 à 8 heures 45**, dans les locaux du **Centre des Naudières, 31 Rue des Naudières, à REZE.**

DEROULEMENT

⇒ **Première partie : Assemblée Générale Statutaire**

1. Présentation, débat et vote des différents rapports

- a. Rapport moral
- b. Rapport d'activité
- c. Compte-rendu financier : Les comptes de l'exercice 2012
- d. Rapport du Commissaire aux Comptes
- e. Affectation du résultat de l'exercice 2012

2. Election au Conseil d'administration

- a. Election de M. Patrick MARTIN au collège 3 « Personnes Qualifiées »

3. Mandat du Commissaire aux Comptes, pour la période 2013-2018

- a. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes titulaire : Cabinet STREGO – NANTES
- b. Désignation d'un nouveau commissaire aux comptes suppléant : Société SACOPAL - NANTES

⇒ **Deuxième partie : Présentation et vote du nouveau Projet Associatif**

1. Présentation de la démarche suivie
2. Présentation et vote du Projet associatif de l'URIOPSS pour la période 2014-2019

Déjeuner en commun (pour ceux qui le souhaitent)

NOTA : Les Associations qui ne pourront être présentes à l'Assemblée Générale voudront bien adresser leur **"pouvoir"** à l'URIOPSS, signé par le représentant habilité de l'Association.

★ ★ ★
★